

1 architecte

1 bâtiment

CONFÉRENCE

**ANTOINETTE
ROBAIN**

**CLAIRE
GUYEYSSE**

HISTOIRE D'UN PROJET

**CENTRE NATIONAL
DE LA DANSE PANTIN**

**JEUDI 2 DÉCEMBRE 2004
À 18H30**

PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'Information, de Documentation et d'Exposition d'Urbanisme et d'Architecture de
la Ville de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 78 33 97 - www.pavillon-arsenal.com

s o m m a i r e

Cycle de conférences «1 architecte, 1 bâtiment»	p. 2
Fiche technique	p. 3
Centre National de la Danse	p. 4
Cycle de conférences, rappel	p. 8

Cycle de conférences « 1 architecte, 1 bâtiment »

“histoire d'un projet - commande - contraintes
construction - maîtrise d'ouvrage - métier d'architecte
règlements...”

Nous avons souhaité lancer en l'an 2000, un cycle intitulé, « 1 architecte - 1 bâtiment » au cours duquel des architectes reconnus sont venus et viendront au Pavillon de l'Arsenal évoquer l'histoire d'un de leurs projets réalisés en France ou ailleurs.

Ce cycle de conférence doit permettre au grand public de comprendre comment se fait l'architecture et de lui faire découvrir le métier d'architecte à travers l'histoire d'un projet.

Les maîtres d'œuvre invités, français ou étrangers, présenteront chronologiquement toute l'histoire d'un de leurs projets, de la commande jusqu'à sa réalisation et à son appropriation par l'utilisateur.

Ces conférences permettent de mieux appréhender les contraintes rencontrées par les maîtres d'œuvre, de découvrir les liens tissés avec le maître d'ouvrage et les différents intervenants, de connaître les réflexions des architectes sur la commande et sur les règlements qui varient selon les villes, selon les pays.

Régulièrement d'autres architectes viendront ainsi nous parler, de projets, d'échelles et de programmes différents.

Centre national de la danse à Pantin (93)

Maître d'ouvrage : Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Maître d'ouvrage délégué : ÉMOC, Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels

Maîtrise d'œuvre : Antoinette Robain et Claire Guieysse : architectes

- Michel Forgue : économiste
 - BATISERF : bureau d'études « structures »
 - INEX : bureau d'études « fluides »
 - CEAT : bureau d'études « électricité »
 - THERMIBEL : bureau d'études « acoustique »
 - Hervé Audibert : conception « lumière »
 - Thierry Guignard Scénographe
 - P.C.A. Patrice Camusso et associés, conseil en sécurité incendie
- Architectes collaborateurs :
- Guillaume Trubert, Patricia Lefranc, Sandrine Goulencourt, Manuela Franzen

Autres : Méthode et Pilotage : OPC

APAVE : bureau de contrôle

COSHYTEC : coordinateur sécurité

Descriptif : Créé en 1998, le Centre national de la danse, établissement public placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, se voit confier de nombreuses missions au service de la création, de la diffusion, de la pédagogie, de la recherche, du développement de la culture chorégraphique et de l'ensemble des métiers de la danse.

Principaux objectifs de la réhabilitation : Le Centre national de la danse est installé dans l'ancien centre administratif de la ville de Pantin, construit en 1972 par l'architecte Jacques Kalisz.

Ce bâtiment situé le long du canal de l'Ourcq, à proximité immédiate du Parc de la Villette comprendra, outre les bureaux de l'administration :

onze studios de répétition, dont 3 ouverts au public

une médiathèque

un espace d'exposition

des espaces de conférences et d'enseignement

un espace de restauration

une salle de projection

un pôle image : studios de visionnage, de montage et locaux de conservation.

Surface : 11 178 m² SHON total bâtiment dont 8 984 m² SHON réhabilités objets du projet (les 2 niveaux supérieurs du bâtiment ne sont pas traités par le projet, et non occupés par le CND)

5 350 m² utiles projet

Délais : Démarrage des travaux de façade : Janvier 2001

Remise en état des bétons de façade : 2001 - 2002

Démarrage des travaux bâtiment : étude synthèse mai 2002, travaux juillet 2002

Livraison de la partie ouest et centre : octobre 2003

Livraison de la partie Est : mars 2004

Budget : Budget travaux : 9,8 M HT y compris scénographie

Budget scénographie 857 000 HT.

Prix M² réhabilité hors scénographie 704 HT soit 4 622 F /M²

SITE

Planté à la bordure du canal de l'Ourcq à Pantin, le bâtiment de l'ancien Centre Administratif de la ville de Pantin, construit en 1970 par l'architecte Jacques Kalisz se découvre tel un mastodonte minéral.

Caractéristique des grands bâtiments institutionnels construits dans les périphéries parisiennes, il se présente sous la forme d'une enveloppe externe très découpée, totalement construite en béton brut, et d'un espace intérieur fortement dilaté grâce à l'existence d'importants volumes (hauteur variable de 4 à 7 m), de circulations extrêmement généreuses (largeur variable de 3 à 7 m) organisées autour d'un atrium central (longueur 26 m, hauteur 19m.).

Il est caractérisé par une absence totale de finitions de l'ordre du second œuvre (absence de cloisonnement, absence de faux plafond, sols minéral, etc) au profit d'un travail architectural homogène sur le seul matériau béton (de couleur grège) et par une absence critique de toute innervation technique (le peu d'innervation technique existante est encastrée dans les sols et/ou plafonds caissons en béton armé).

Rien n'annonce, au vu des infinies découpes de ses façades, des séries de "masques" et "d'orgues" punaisées le long des faces des loggias, la magie de son intérieur.

Un des enjeux de la réhabilitation réside dans la capacité du bâtiment à absorber le nouveau programme fonctionnel et la mise à niveau technique relativement complexe pour les studios de danse.

Quelques principes d'organisation et d'intervention ont été définis, et régissent toute l'intervention technico-architecturale du Centre National de la Danse

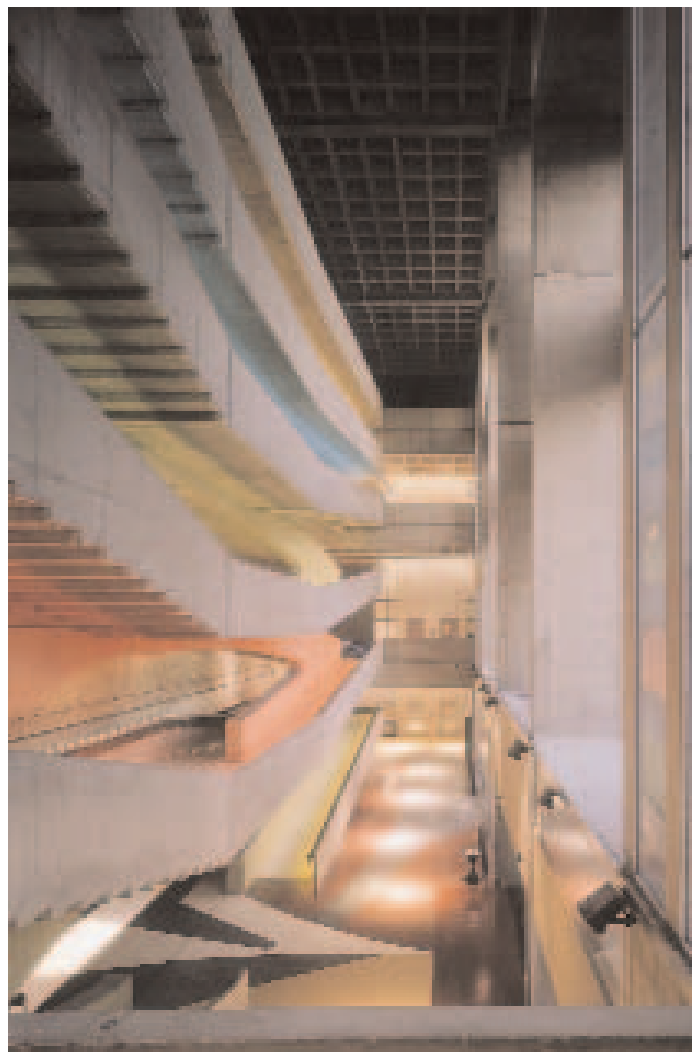
ATRIUM

L'écriture architecturale du bâtiment existant, grandes hauteurs, dilatations extrême des circulations, atrium central théâtral, garantit d'entrée une forte identité pour le CND.

C'est autour de la longue plongée / contre-plongée, dans l'univers du hall central, que vient s'organiser l'ensemble des services du Centre National de la Danse.

Traversant la totalité du bâtiment, en arrière plan de la sculpture composée de l'escalier et de sa rampe, un «mur cimaise» continu, perceptible à chaque niveau, est déroulé transversalement, et sur toute la hauteur du bâtiment. Il vient masquer les réseaux, ascenseurs, escaliers et sas d'accès.

La nouvelle façade intérieure est constituée de l'alternance des salles largement vitrées et des grands panneaux de la paroi revêtue de stuc rouge. La mezzanine existante, jamais perceptible dans le bâtiment d'origine est ouverte sur l'atrium.



FOYER

Le « foyer arc en ciel » propose à plus petite échelle, un espace de convivialité réservé aux danseurs. L'ancienne cour du commissariat a été couverte, les façades vitrées ont été déposées. Enroulés le long des coursives les vestiaires et loges s'ouvrent en loggia autour du vide central.



PEAUX ET PAROIS

Le réceptacle béton « contenant » préexistant (les poutres – caissons, ponctuellement les voiles), et la « technique » (isolation acoustique, innervation, fluides etc) sont systématiquement laissés ou rendus visibles. Les interventions sur les parois sont limitées au strict minimum. Par exemple dans les bureaux: les voiles béton ne sont doublés que partiellement d'habillage de plaques de plâtre isolantes, ce qui permet une lecture des parois d'origines.

Les motifs géométriques existants, coffrés lors du coulage des voiles, sont maintenus visibles chaque fois que possible. Ils apparaissent très clairement dans le grand studio public et dans les circulations autour de l'atrium. Les plafonds caissons sont tous conservés et majoritairement laissés apparents. Afin d'améliorer l'acoustique interne du bâtiment un grand nombre sont traités avec application en leur fond d'un isolant type fibracoustic.



STUDIOS

Les onze studios prennent place dans la géométrie nette des volumes existants. Excepté certains studios dans lesquels le traitement acoustique impose un doublage intégral, la lecture des volumes bétons est privilégiée.

Les interventions sont essentiellement acoustiques (interne et de transmission). Les parois verticales et fonds de caissons sont revêtus de fibre de bois/ciment. Des faux plafonds sont suspendus dans la partie centrale de chaque pièce. Ils sont constitués de longs panneaux en mailles métalliques revêtus d'isolant. Les sols sont systématiquement traités par plancher chêne sur double lambourrage. Les façades vitrées et miroirs sont occultés par de grands rideaux de teinte claire. L'ambiance générale de l'ensemble des studios de travail est monochrome et calme. Les studios ouverts aux publics sont traités de manière contrastée. L'ambiance y est sombre : noir et gris. Seuls, les sas d'accès éclairés et peints en verts, tranchent sur ces valeurs et marquent de manière forte la transition entre circulation et studio.

FACADES

Peu d'entretien a été apporté à ce grand navire de béton brut. Le bâtiment offert à la réhabilitation est extrêmement dégradé. Les bétons des façades sont totalement abîmés : bétons éclatés, fers apparents, sont le lot commun de la totalité de ses parois. Dans un premier temps, il a s'agit tout en maintenant l'esthétique du bâtiment de le « sauver ». La remise en état des bétons de façade fut un préalable à toute intervention. Le chantier de réfection des bétons extérieurs s'est déroulé en 2001/2002 pour la première tranche puis 2003/2004 pour la deuxième tranche. Les signes extérieurs de la nouvelle intervention architecturale sont lisibles. Il n'est pas de propos de parler de fusion, mais plutôt de superposition d'écritures. Venant s'emboîter au plus prêt des parois béton, de nouvelles "pièces" font signal sur la rue. La présence de ces "pièces", localisées ponctuellement sur les façades de la proue Ouest du bâtiment, sur la façade latérale Est au droit de l'entrée, et sur la façade en rez de quai, est affirmée par l'utilisation d'un matériau contrasté avec l'enveloppe minérale grège du béton existant ; de l'aluminium anodisé ton naturel.

LUMIERE

La deuxième intervention forte extérieure porte sur le travail de mise en lumière du bâtiment. Celle-ci s'effectue de l'intérieur, sans venir illuminer les façades. Des néons prennent place en fond de pièces. Ils diffusent une lumière colorée dans la totalité des volumes et découpent en contre jour les « masques » ou « orgues » béton des loggias. La mise en lumière polychrome est également déclinée dans le volume sculpture du hall central et les loggias du foyer « arc en ciel ».

Malgré une mutation totale d'usage, nous avons opté, pour le maintien, de manière très claire de la lecture du bâtiment d'origine.

Textes : Atelier Robain Guieysse, architectes



BIBLIOGRAPHIE

ARCHITECTURE ET SCENOGRAPHIE

BAUMEISTER	octobre 2004
L'ŒIL.	septembre 2004
D'ARCHITECTURES	août septembre 2004
LE MONDE	3 juillet 2004
LE FIGARO	18 juin 2004
LIBERATION	18 juin 2004
LES ECHOS	15 juin 2004
LES ECHOS	11 juin 2004
LE JOURNAL DES ARTS	11 au 24 juin 2004
DANSER	Juin 2004
LUX La revue de l'éclairage	Mai Juin 2004
AMC	mai 2004
T&A	avril mai 2004
L'EXPRESSMAG	24 au 30 mai 2004
LE MONITEUR	21 mai 2004:
LE MONITEUR	12 avril 2002:
TECHNIQUE et ARCHITECTURE	août septembre 2001
AMC	septembre 2001
AMC	Juin 1998

septembre octobre 2004

parcours
culture
culture
culture
architecture
supplément N°19177 : un lieu un designer
architecture
Actu.
Lumières intérieures
actualités
actualités
arts spectacles
rubrique Architecture/technique
rubrique Architecture/technique/innovations
rénovation façades
rénovation façades
Concours

cycle de conférences « 1 architecte, 1 bâtiment »

rappel des conférences précédentes, disponibles au Salon Vidéo du Pavillon de l'Arsenal

Massimiliano Fuksas, Italie, Maison des Arts de Bordeaux

Christian de Portzamparc, Tour LVMH, New York,

Dominique Perrault , Piscine et le Vélodrome Olympiques , Berlin

Architecture Studio, Parlement Européen, Strasbourg

Patrick Berger, Siège de l'UEFA, Nyon, Suisse

Bernard Tschumi, École d'Architecture de la Ville et des Territoires, Marne-la Vallée

Henri Ciriani, maison privée, Pérou

William Alsop, U.K., Bibliothèque de Peckham, Londres

Willem Jan Neutelings, Hollande, Bâtiment Minnaert, Université d'Utrecht, Pays-Bas

Manuel Gausa, Actar Arquitectura, Espagne, M'House, des logements à la carte, Nantes

Félix Claus, Agence Claus en Kaan Architekten, Hollande, Cimetière Zorgvlied, Amsterdam

Annette Gigon, Agence Gigon/Guyer, Suisse, Musée Liner, Appenzel

Joao Luis Carrilho Da Graca, Portugal, Pavillon de la Connaissance des Mers, Lisbonne

Alfredo Paya Benedito, Espagne, Musée de l'université San Vincente del Raspeig, Alicante

Carlos Ferrater, Espagne, Hôtel, Palais de Catalogne, Fitness Center, Barcelone

Mark Goulthorpe, dECOi architect(e)s, U.K., façade de l'Opéra, Birmingham

Xaveer de Geyter, Belgique, Maison à Brasschaat, Antwerp

Francis Soler, Immeuble de logements, Clichy

Nicolas Michelin, LABFAC, Maison des Services Publics, Montfermeil

Louisa Hutton, sauerbruch hutton architectes, siège social GSW, Berlin

Shigeru Ban, Japon, Pavillon du Japon, Hanovre 2000

Dominique Lyon, « Les Tilleuls » 55 logements P.L.A., Gagny

Marc Mimram, La Passerelle Solférino et le Passage des Tuileries

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, site de créations contemporaines, Palais de Tokyo, Paris

François Roche, R&Sie... , maison Barak, Sommières, France

David Trottin et Louis Paillard, PÉRIPHÉRIQUES, maison MR et maison icône

Isabel Héroult et Yves Arnod, la patinoire "Pole Sud" de Grenoble

Rémy Marciano, le gymnase Ruffi, Marseille

Jacques Moussafir, UFR Arts PARIS 8, St-Denis

Philippe Barthélémy et Silvia Grino, Kowa Building, Kobé - Japon

Daniel Libeskind, World Trade Center, New York

Peter Stutchbury, Bay House, Sydney

NOX Architects, Lars Spuybroek, Maison Folie, Lille

Hans-Walter Müller, Volume Chaillot II, architectures gonflables

Massimiliano Fuksas, The new Milan Trade Fair